



Prix CF-AIPCR 2008

REGLEMENT GENERAL

Le CF-AIPCR lance le concours « Prix CF-AIPCR 2008 » pour mettre en valeur le secteur de la route et des transports.

Dans ce document, vous trouverez :

1. une description du concours des Prix CF-AIPCR 2008,
2. les thèmes du concours,
3. les prix,
4. l'organisation et le règlement du concours,
5. les critères d'évaluation,
6. le calendrier,
7. comment participer au concours.

1. Le concours des Prix CF-AIPCR

Le CF-AIPCR lance le concours des Prix CF-AIPCR 2008 pour mettre en valeur le secteur de la route et des transports. Les dossiers peuvent être présentés sur l'un des quatre thèmes suivants :

- Conception, construction des routes,
- Gestion du patrimoine routier et exploitation du trafic,
- Sécurité routière,
- Développement durable.

Un prix sera décerné pour chacun des quatre thèmes ainsi qu'un prix spécial du jury.

2. Thèmes du concours des Prix CF-AIPCR 2008

Le concours est organisé sur les thèmes suivants :

1. **Prix CF-AIPCR « Conception, Construction des routes ».** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans les domaines scientifiques et techniques de la conception et de la construction des routes. Les dossiers mettront en avant des solutions ou des méthodes visant à améliorer l'efficacité et l'efficience du projet et de sa réalisation : rentabilité socio-économique, intégration dans l'environnement naturel et humain, maîtrise des coûts et des délais...
2. **Prix CF-AIPCR « Gestion du patrimoine routier et exploitation du trafic ».** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans la gestion et l'exploitation du réseau routier afin d'offrir aux usagers le meilleur niveau de service possible pour un coût maîtrisé. Les dossiers traiteront de la gestion du patrimoine routier, de son entretien, de sa viabilité, de la maintenance des équipements ainsi que de la gestion du trafic et de l'information des usagers.
3. **Prix CF-AIPCR « Sécurité routière ».** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans le domaine de la sécurité routière. Les dossiers traiteront d'aspects de sécurité routière tels que l'efficacité des investissements, les nouveaux aménagements de sécurité, les comportements humains, les technologies de véhicules et d'infrastructures intelligents...
4. **Prix CF-AIPCR « Développement durable ».** Ce prix a pour but de promouvoir l'excellence professionnelle dans des domaines scientifique et technique traitant du développement durable dans le contexte de la route et du transport routier. L'objectif principal est d'encourager les décideurs, concepteurs, entrepreneurs, dirigeants et exploitants à placer le développement durable parmi les enjeux de leurs activités. Les dossiers traiteront de sujets tels que les besoins sociaux, les aspects démographiques, les questions de sources d'énergie, les défis écologiques, ainsi que les aspects économiques liés au développement durable...

3. Prix

Le CF-AIPCR attribuera un Prix au meilleur dossier de chacun des quatre thèmes précités, ainsi qu'un prix spécial du jury qui récompensera un mémoire particulièrement innovant et intéressant.

Les dossiers lauréats feront l'objet d'une publication largement diffusée.

4. Organisation et règlement du concours

- 4.1. Sont autorisées à participer au concours les personnes seules ou les équipes de personnes, à l'exclusion des organisations.
- 4.2. Les dossiers doivent être transmis au CF-AIPCR avant le 7 juillet 2008.
- 4.3. Les participants au concours doivent indiquer pour quel(s) prix ils concourent. Les candidats ne peuvent soumettre qu'un dossier par prix mais un dossier peut être inscrit pour plusieurs prix. Le jury peut évaluer des dossiers dans d'autres catégories que celles proposées par les candidats.
- 4.4. Les dossiers doivent être présentés sous forme de mémoire. Ils doivent être fournis sous format électronique de préférence dans un format RTF, Word ou PDF. Le mémoire de chaque dossier de candidature ne doit pas dépasser 5 000 mots, ni 16 pages de format A4, illustrations et diagrammes compris. De plus, les dossiers doivent comporter un résumé n'excédant pas 1 page.
- 4.5. Le contenu des dossiers doit avoir un caractère original et ne pas avoir été publié.
- 4.6. Le jury proclamera les lauréats en septembre 2008.
- 4.7. Le CF-AIPCR se réserve le droit de publier, en tout ou partie, les dossiers des lauréats.
- 4.8. Si le jury juge que les dossiers soumis ne sont pas à la hauteur de ses attentes, aucun lauréat ne sera alors désigné pour le(s) prix en question.

5. Critères d'évaluation

Pour évaluer les dossiers présentés, les jurys sont invités à prendre en considération les aspects suivants :

Excellence : rendre compte d'une réalisation remarquable par un ou des professionnels expérimentés ou d'une recherche menée par un ou des jeunes professionnels.

Equilibre : les transports sont un secteur à la complexité croissante, d'où la nécessité de mettre l'accent sur la relation entre les divers modes de transport.

Innovation : attirer l'attention sur des découvertes significatives et encourager des solutions ou des idées précises.

Applicabilité : encourager la diffusion de la recherche et des meilleures pratiques au sein de la communauté routière.

Réalisme : développer des idées qui ont actuellement (ou dans un avenir proche) une application pratique, tout en encourageant l'innovation et des réflexions nouvelles.

Pluridisciplinarité : encourager l'apport de différentes disciplines telles que l'ingénierie, l'écologie, les sciences économiques et sociales, etc.

6. Calendrier

Date	Action
Mars 2008	Début de l'organisation du concours
Avant le 1 ^{er} juillet 2008	Constitution d'un jury
Avant le 7 juillet 2008	Date limite de réception des mémoires par le CF-AIPCR
Septembre 2008	Proclamation des résultats du concours

7. Comment participer au concours

Les candidats doivent envoyer leur dossier au CF-AIPCR avant le 7 juillet 2008.

L'invitation et les directives aux candidats seront en ligne sur le site <http://www.cf-aipcr.org>

Contact au Secrétariat général du CF-AIPCR

Yolande DANIEL
cf-aipcr@lcpc.fr
01 40 43 50 32